

Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2019



LE MAS RILLIER. LES ECHETS



Table des matières

In	troduc	ction	3
1	Le d	contexte financier	4
	1.1	Le contexte général	4
	1.1.1 décen	Le contexte International et National (source note de conjoncture INSEE nbre 2018)	4
	1.1.2	La loi de finance pour 2019	4
	1.1.3	Le contexte local	5
	1.2	La méthodologie	5
2	Le k	oudget communal	6
	2.1	L'évolution rétrospective	6
	2.2	La projection d'exécution de l'exercice 2018	15
	2.3	L'évolution prospective	22
	2.4	Les éléments principaux pour l'exercice 2019	25
3	Les	budgets annexes	25
	3.1	Le budget assainissement	25
	3.1.1	L'évolution rétrospective	26
	3.1.2	La projection d'exécution de l'exercice 2018	28
	3.1.3	L'évolution prospective	28
	3.1.4	Les données principales pour l'exercice 2019	29
	3.2	Le budget ZAC centre-ville	29
	3.3	La synthèse	30
4	Les	engagements pluriannuels	30
	4.1	Les autorisations de programmes	30
	4.2	La programmation pluriannuelle des investissements	30
	4.3	La PPI pour 2019 :	32
5	Syn	thèse générale	32
6	AN	NEXES (Tableaux)	34
	Table	au 1	34
	Table	au 2	35
	Table	au 3	35
	Table	au 4	36
	Table	au 5	36



	Tableau 6	. 38
	Tableau 7	. 39
	Tableau 8	
G	LOSSAIRE	41

Introduction

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le rédiger ainsi : « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus. »

Afin de permettre le débat d'orientation budgétaire, et dans le contexte de poursuite des réductions des marges de manœuvre des collectivités territoriales, le présent rapport a été produit en recherchant à vous fournir une synthèse des principaux éléments financiers de la Commune, qui déterminent la formation des orientations budgétaires pour l'exercice 2018.



1 Le contexte financier

1.1 Le contexte général

1.1.1 Le contexte International et National (source note de conjoncture INSEE décembre 2018)

Le maître mot qui revient dans les notes de conjoncture de l'année 2018, est « l'essoufflement ».

Au niveau international, le « resserrement monétaire engagé outre atlantique » provoque des tensions sur les prix du pétrole, et les économies émergentes. Ce phénomène est accompagné par des mouvements chaotiques d'anticipation des mesures protectionnistes américaines. Toutefois l'activité américaine reste « dopée par les réductions fiscales », et « la menace de relèvements de nouveaux tarifs douaniers », ce dernier élément, paradoxalement, contribuant à accélérer les échanges avec la Chine.

La zone Euro est marquée par des incertitudes politiques, budgétaires et sociales (Brexit, dépenses structurelles italiennes, gilets jaunes) qui pèsent sur le climat des marchés financiers, et les réalisations d'investissement.

En France, ce contexte général cumulé à une atonie de la consommation des ménages pour lesquels les mesures de soutien du pouvoir d'achat ne se ressentiront qu'en 2019, à une régression de l'apport du commerce extérieur, et aux difficultés structurelles de résorption du chômage, ont amené une croissance du PIB en moyenne à 1,5% en 2018, avec un acquis pour 2019 de 1%.

Globalement, « les incertitudes internationales, tant financières que politiques persistent ».

Les données générales du contexte financier sont présentées au tableau N°1

1.1.2 La loi de finance pour 2019

Le gouvernement réaffirme dans cette loi de finances pour 2019 ses objectifs de d'assainissement des finances publiques d'ici 2022, la réduction du déficit public, des dépenses publiques et de la dette.

Le contexte reste particulier compte tenu des tensions sociales persistantes, et de la proximité de la réforme de la fiscalité locale annoncée au 1^{er} semestre 2019.

Dès lors cette loi de finance comporte peu de modifications significatives, et s'analyse plus comme un texte d'application de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 évoqué dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2018.

Les concours de l'Etat sont prévus en quasi stabilité, et les transferts financiers sont augmentation par l'effet de la 2ème vague de dégrèvement progressif de la taxe d'habitation.



Il est à noter la présentation de quelques mesures particulières tel que :

- l'automatisation du FCTVA prévue en 2019 reportée à 2020.
- la possibilité d'encaissement de recettes fiscales par un organisme autre que le comptable public.
 - Le suppression de taxes à faible rendement

Toutefois ces éléments ont peu d'impact sur les finances de la Commune.

1.1.3 Le contexte local

Comme l'année dernière la dynamique de l'immobilier sur Miribel reste soutenue, comme en témoigne l'évolution des bases de la fiscalité, et le maintien du produit des taxes additionnelles aux droits de mutation (480 K€).

Globalement la croissance des recettes reste faible par rapport à la croissance des dépenses, notamment sous l'effet de l'augmentation des besoins de service correspondant à la croissance de la population d'une part, et à l'évolution règlementaire d'autre part.

Cependant, « l'effet ciseau » reste repoussé au-delà de 2020 et la Commune peut réaliser les investissements prévus au programme pluriannuel d'investissement, par la consommation des excédents antérieurs, et la souscription d'emprunt.

1.2 La méthodologie

Ce rapport présente principalement les informations financières du budget général, et indique les principales tendances des budgets annexes, surtout au regard des risques financiers qu'ils peuvent faire peser.

Afin de faciliter la compréhension de ces informations une présentation dite « agrégée » est également effectuée. Cette présentation est similaire à celle publiée sur le site colloc.bercy.gouv.fr présentant les agrégats de l'ensemble des comptes des communes. Elle diffère toutefois sur une présentation séparée des éléments stricts de gestion, hors dépenses et recettes financières, et hors dépenses et recettes exceptionnelles, qui sont présentés de façon individualisée. Elle permet de contracter les recettes avec les atténuations de produits (Autres impôts et taxes avec le FPIC) et les dépenses avec les atténuations de charges (Charges de personnel avec les remboursements d'assurances et charges sociales).

La projection de résultat de l'exercice 2018 a été effectuée sur la base des informations connues à fin décembre 2018 et peuvent encore connaître des variations du fait des derniers paiements et encaissements devant être effectués sur la journée complémentaire ou au titre des charges rattachées.



Les tendances sont exprimées par des pourcentages de variation en moyennes. Ces moyennes sont à relativiser car elles peuvent dissimuler des écarts plus ou moins importants entre exercice. Elles témoignent toutefois de la tendance générale qui se dégage.

2 Le budget communal

2.1 L'évolution rétrospective

2.1.1 L'évolution globale

Les évolutions de la période 2011-2015 ayant été commentées dans le R.O.B. pour l'exercice 2016, ne seront pas reprise dans le présent rapport.

<u>Les tableaux 2 et 3</u> présentent les données brutes d'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2014 à 2018 (l'exercice 2018 étant prévisionnel).

Ils sont complétés par la présentation analytique des données agrégées tableau 4.

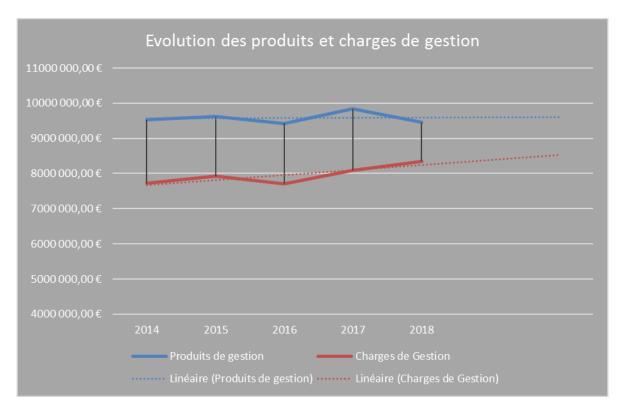
Comme expliqué dans le rapport de l'exercice précédent, l'exercice 2017 a fait l'objet de recettes ponctuelles, dont notamment l'intégration du résultat de la ZAE de Folliouses, qui en améliorait particulièrement le résultat.

Sur 2018, si ces recettes ponctuelles disparaissent, des produits exceptionnels représentant néanmoins environ 300 K € (cession du terrain d'assiette de la maison de santé...), permettent, en opération réelles, d'atténuer la réduction de l'autofinancement.

Cet apport ponctuel peut masquer la stabilisation des prélèvements de l'état au titre de la participation à la réduction des dépenses publiques, dont les variations en 2018 ont été principalement mécaniques (dotation forfaitaire), et qui ajoutés à la dynamique des ressources fiscales liées au foncier, contribuent à limiter l'érosion de l'autofinancement.

Le graphique d'évolution des données agrégées illustre cette évolution, en excluant les recettes exceptionnelles de 2018.





Les charges de gestion restent dans la tendance de progression des années antérieures, tandis que les recettes reviennent à une tendance de quasi-stagnation.

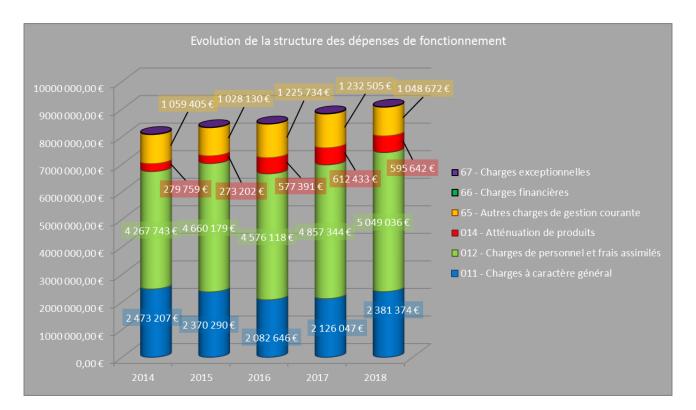
2.1.2 Les éléments décomposés

2.1.2.1 Les charges de fonctionnement

La progression annuelle moyenne des dépenses de fonctionnement sur la période 2014 - 2018 remonte à 2,45 % en données réelles, et à 1,65% en données agrégées.

L'évolution de la structure des dépenses entre 2014 et 2018 se présente comme suit :





On y constate le maintien des charges à caractère général au niveau de 2014 ou 2015, un maintien de la progression des charges de personnel, sous l'effet de l'augmentation des cotisations sociales, d'une adaptation des services aux besoins, et d'une prise en charge directe des remplacements sur le chapitre de charges de personnel.

Les atténuations de produits stagnent par l'effet de l'absence de prélèvement au titre de la loi SRU.

En 2018, les charges de gestion courantes reviennent à leur niveau de 2014, le budget général n'intervenant plus sur le déficit du budget ZAC compte tenu de la prévision de recette lié à la cession d'un terrain de l'opération.

Les charges financières sont minimes et en constante diminution, la Commune n'ayant pas contracté d'emprunts sur la période.

L'annuité de la dette s'élève à 50 480,04 € (6 K€ d'intérêts et 44 K€ de capital), et la dernière échéance de l'emprunt en cours auras lieu en 2019.

2.1.2.2 Les recettes de fonctionnement

En recettes réelles, les produits de fonctionnement ont progressé en moyenne sur la période de 0,35% par an, et ont diminué de 0,2% en données agrégées.

Une évaluation par moyenne a toutefois tendance à masquer les variations ponctuelles, dont notamment celles de 2017 et 2018.



La dotation forfaitaire baisse de 56 K€ en 2018, légèrement compensée par l'augmentation de la dotation de solidarité rurale -DSR (autre partie constitutive de la Dotation Globale de Fonctionnement – DGF) de 5 K€.

Globalement, la DGF en 2011 s'élevait à 1 250 K€ (1 180 K€ de DF, et 70 K€ de DSR), et est désormais de 533 K€ (440 K€ de DF et 93 K€ de DSR).

En 2018 les chapitres 70 « Produits des services, du domaine et vente diverses », et 75 « Autres produits de gestion courante » enregistrent respectivement 160 K€ et 450 K€ provenant du versement du budget annexe de l'assainissement, et de la reprise du résultat de la ZAE «de Folliouse ».

Autre élément marquant, le produit de la fiscalité augmente de 300 K€.

Cette augmentation provient de 4 causes principales, la variation des bases liée à la dynamique de l'habitat pour 100 K€, celle liée à la modification des abattements pour 100K€, un apport complémentaire de la dotation de solidarité communautaire de 60 K€, et un maintien de la dynamique de la taxe additionnelle sur les droits de mutation de 40 K€

L'évolution de la structure des recettes réelles de fonctionnement s'établit comme suit :



2.1.2.3 La fiscalité

La principale ressource du budget communal provient de la fiscalité, qui est composée de trois grands types de ressources, le produit des contributions directes (Produit des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti), la fiscalité reversée par la CCMP (Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), et les produit de taxes diverses (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), Taxe sur l'électricité, Taxes additionnelles aux droits de mutation...).





Sur la période, ces ressources ont évolué comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts directs	2 876 771,00 €	3 071 803,00 €	3 056 193,00 €	3 126 060,00 €	3 360 595,74 €
Fiscalité reversée	2 791 154,64 €	2 790 370,18 €	2 843 467,53 €	2 844 406,56 €	2 907 494,55 €
Autres taxes	978 423.48 €	1 032 997.31 €	1 128 741.27 €	1 085 639.69 €	1 123 228.76 €

On peut rapidement constater que si la proportion du produit des impôts directs est inférieure au cumul des autres recettes fiscales, ce produit demeure la source la plus dynamique des recettes de la commune.

Cependant cette dynamique s'applique à des produits représentant juste 32% des recettes réelles de la section de fonctionnement, ce qui explique globalement la faiblesse de la variation des recettes.

Les taux d'imposition sont restés inchangés de 2011 à 2014 (9,73% pour la taxe d'habitation, 11,43% pour la taxe sur le foncier bâti, et 42,29% pour la taxe foncière non bâti) pour passer en 2015 à 10,02% pour la taxe d'habitation, 12,15% pour la taxe sur le foncier bâti, et 43,55% pour la taxe foncière non bâti.

Les taux moyens de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont de 14,71% pour la taxe d'habitation, 20,99% pour le foncier bâti, et 58,52% pour le foncier non bâti.

En 2017, le Conseil Municipal a décidé de modifier les taux d'abattements de la taxe d'habitation, qui sont entrés en application en 2018.

L'évolution des bases fiscales sur la période a été la suivante :

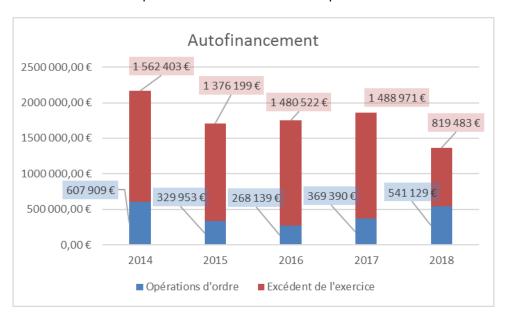


BASES FISCALES	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe Habitation	11 555 868,00 €	11 829 000,00 €	11 755 838,32 €	12 253 061,00 €	13 904 000,00 €
Taxe Foncière Bâti	14 347 083,00 €	14 683 000,00 €	14 945 267,49 €	15 207 142,00 €	15 765 000,00 €
Taxe Foncière Non Bâti	108 514,00 €	113 900,00 €	113 900,00 € 113 630,31 €		114 100,00 €
PRODUITS	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe Habitation	1 124 386,00 €	1 185 266,00 €	1 177 935,00 €	1 227 756,71 €	1 393 180,80 €
Taxe Foncière Bâti	1 697 260,00 €	1 783 985,00 €	1 815 850,00 €	1 847 667,75 €	1 915 447,50 €
Taxe Foncière Non Bâti	45 891,00 €	49 603,00 €	49 486,00 €	49 474,11 €	49 690,55 €
PRODUIT ATTENDU	2 867 537,00 €	3 018 854,00 €	3 043 271,00 €	3 124 898,57 €	3 358 318,85 €

2.1.2.4 L'Evolution de l'autofinancement

L'autofinancement est constitué par la différence entre les recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement, aussi appelé « épargne brute »

Il se présente sous deux formes, d'une part, les opérations d'ordres (dotations aux amortissements comptabilisation des cessions d'immobilisations), d'autre part l'excédent de fonctionnement de l'exercice pouvant être viré en tout ou partie en section d'investissement.



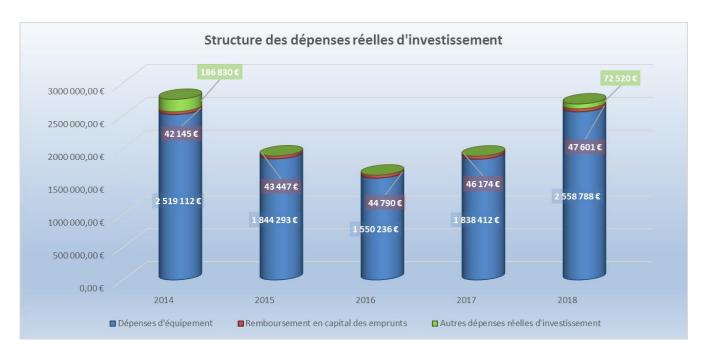
L'érosion de l'autofinancement se poursuit. Les mesures prises sur le ralentissement des dépenses, et l'optimisation des recettes, ont porté leurs fruits pour atténuer les effets de la participation de la commune à la réduction des dépenses publiques, mais la différence entre les taux de progression des recettes et des dépenses réduit régulièrement l'autofinancement.

La différence notable entre les exercices 2017 et 2018 s'explique par l'importance des recettes ponctuelles (environ 500 K€) en 2017 (excédent de la ZAE de folliouse, participation du budget assainissement)

2.1.2.5 Les charges d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées essentiellement de réalisation d'opérations d'équipement, et du remboursement en capital de la dette.





Les principales opérations sur ces exercices ont été les suivantes :

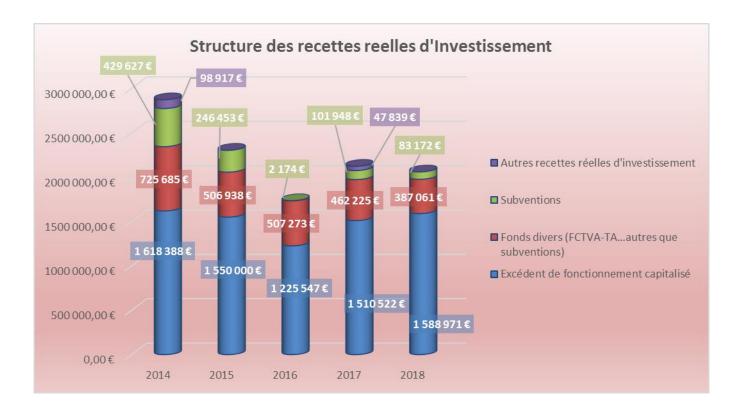
Opération	2014	2015	2016	2017	2018	CUMUL
914 - AMENAGEMENT DU QUARTIER DU TREVE	520 715,17 €	149 235,37 €	314 822,89 €	0,00 €	0,00 €	984 773,43 €
93 - AMENAGEMENT RESTAURATION GS CENTRE	0,00 €	0,00 €	103 732,88 €	543 760,94 €	298 618,28 €	946 112,10 €
140 - AMENAGEMENT DE L'ILOT SAINT ROMAIN	0,00 €	0,00 €	0,00€	138 047,32 €	410 023,48 €	548 070,80 €
957 - SALLE DES FETES DES ECHETS	408 988,33 €	6 025,93 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	415 014,26 €
27 - AVENUE DES PRES CELESTINS ET RUE DU BOURG	312 063,79 €	93 581,76 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	405 645,55 €
20 - AMENAGEMENT CARREFOUR RUE DU TREVE ET HENRY DESCHAMPS	0,00 €	282 445,87 €	89 586,58 €	0,00 €	0,00 €	372 032,45 €
66 - ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2014	362 147,32 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	362 147,32 €
94 - AMENAGEMENT RUE HENRI DESCHAMPS	0,00 €	285 000,00 €	65 298,91 €	0,00 €	0,00 €	350 298,91 €
139 - AMENAGEMENTS RUE VICTOR HUGO	0,00 €	0,00 €	1 620,00 €	70 948,61 €	276 817,71 €	349 386,32 €
161 - ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2018	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	324 079,44 €	324 079,44 €
137 - ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2016	0,00 €	0,00 €	295 324,20 €	18 576,66 €	0,00 €	313 900,86 €
98 - ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2015	0,00 €	233 116,62 €	6 352,26 €	0,00 €	0,00 €	239 468,88 €
150 - AMENAGEMENT RUE DU PONT DE L'ILE	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	176 701,24 €	176 701,24 €
143 - AMENAGEMENT PARKING PL DES TERREAUX	0,00 €	0,00 €	0,00€	153 002,75 €	5 220,00 €	158 222,75 €
118 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES AUX ECHET	0,00 €	0,00 €	140 013,84 €	0,00 €	0,00 €	140 013,84 €
162 - AMENAGEMENTS QUARTIER PRES DES CELESTINS	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	131 662,11 €	131 662,11 €
90 - VIDEOSURVEILLANCE	0,00 €	74 040,48 €	30 276,72 €	24 420,20 €	0,00 €	128 737,40 €
61 - CREATION VOIE PIETONNIERE J. GUILLON J. CARRE	80 000,00 €	47 923,40 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	127 923,40 €
80 - SKATE PARC	3 420,00 €	123 781,30 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	127 201,30 €
81 - TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES 2014	0,00 €	122 129,12 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	122 129,12 €
65 - ACQUISITION VEHICULE BALAYEUSE	109 597,34 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	109 597,34 €
TOTAL	2 519 111,57 €	1 844 293,34 €	1 513 216,99 €	1 489 266,80 €	1 958 870,29 €	9 324 758,99 €

2.1.2.6 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées par les fonds propres directement perçus sur la section (FCTVA, Taxe d'aménagement, subventions), par les produits des emprunts, et des produits provenant de la section de fonctionnement virés soit directement par une opération d'ordre (dotation aux amortissements et provisions, et produits de cessions d'immobilisation), soit par l'affectation des résultats de l'exercice précédent (Excédent de fonctionnement capitalisé) qui vient couvrir les besoins de financement de l'exercice antérieur, et éventuellement abonder la section.

La structure et les niveaux des composantes des recettes d'investissement se présentent ainsi :



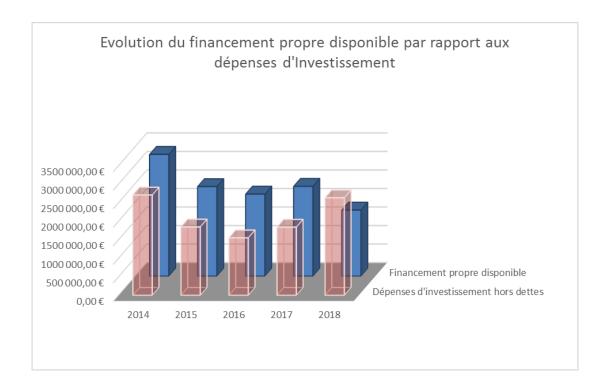


En données agrégées, les ressources propres de la section d'investissement, hors dotations aux amortissements et provisions, s'ajoutent à la capacité d'autofinancement disponible, pour fournir le financement propre disponible pour alimenter l'investissement.

Cet agrégat, comparé au niveau des dépenses d'investissement hors dette permet de mettre en évidence les modalités de financement de chaque exercice.

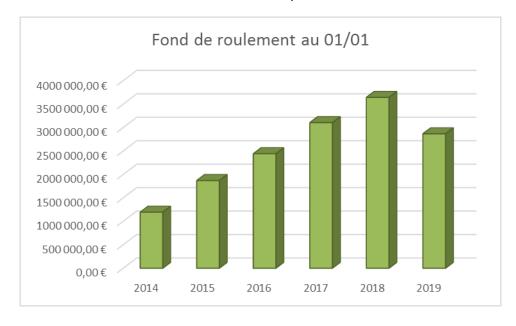
En effet, quand le niveau des dépenses d'investissement est supérieur au financement disponible, la Commune doit avoir recours, soit à la souscription d'un emprunt, soit à la réduction de son fonds de roulement (utilisation des excédents antérieurs). A contrario, si le financement propre disponible est supérieur aux dépenses d'investissement, l'excédent ainsi généré abonde le fonds de roulement.





La Commune n'ayant pas souscrit de nouveaux emprunts, a utilisé sur la période la variation de son fond de roulement pour alimenter ses dépenses d'investissement, ou abonder le fond de roulement.

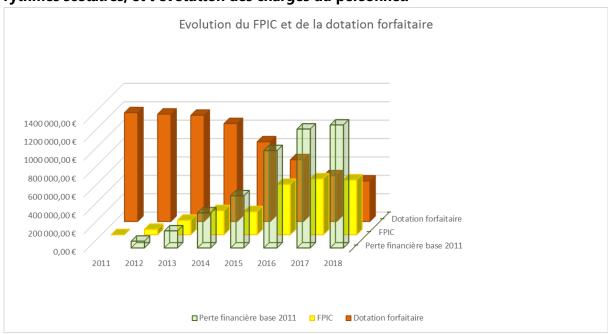
En 2018, les dépenses d'investissement seront supérieures au financement propre disponible de l'exercice, réduisant ainsi le fonds de roulement prévisionnel au 01/01/2019.





2.1.3 Synthèse

L'érosion de l'autofinancement du budget communal a été accentuée à partir de 2013 par l'application du FPIC, de la baisse de la DGF, de la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires, et l'évolution des charges du personnel.



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
FPIC	0,00 €	58 948,00 €	157 634,00 €	262 381,00 €	250 919,00 €	547 498,00 €	607 806,00 €	595 642,00 €
Dotation forfaitaire	1 182 896,00 €	1 167 640,00 €	1 154 414,00 €	1 064 532,00 €	866 319,00 €	671 270,00 €	497 116,00 €	440 519,00 €
Perte financière base 2011		74 204,00 €	186 116,00	380 745,00 €	567 496,00 €	1 059 124,00 €	1 293 586,00 €	1 338 019,00 €

En 2018 la tendance à la reprise de l'inflation, et l'adaptation des services aux besoins quantitatifs de la population, ont amené une progression des charges des services, qui, grâce à la stabilisation des prélèvements de l'Etat, à la dynamique de ses ressources fiscales, et aux dispositions prises en termes d'abattement, ont eu un impact moins grave que prévu sur l'autofinancement. Cet effet est amplifié par l'absence de prise en charge de déficit du budget annexe ZAC Centre-ville, compte tenu de la recette de cession foncière prévue.

L'autofinancement reste toutefois en nette diminution mais permet, cependant, de financer les investissements de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), en ayant recours, tel qu'envisagé, à la réduction du fond de roulement.

2.2 La projection d'exécution de l'exercice 2018

Les informations présentées dans cette section sont établies sur la base d'une projection d'exécution, estimée en janvier 2019, sur la base des mandats et titres exécutés majorés d'une évaluation des charges à rattacher, et des restes à réaliser.

Ces chiffres étant évaluatifs, des variations pourront avoir lieu entre l'établissement du présent rapport, et celui du Compte Administratif de l'exercice.

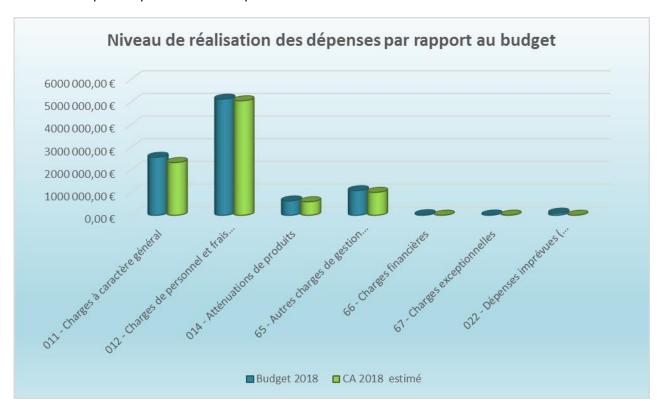


2.2.1 Le Fonctionnement

Le total des dépenses réelles de fonctionnement progresse de 2,71 % par rapport à 2017.

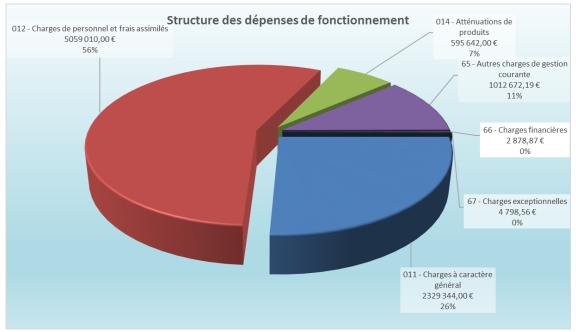
Les charges à caractère générales, ont été plus fortement impactées par la reprise de l'inflation en 2018, et accusent une forte progression par rapport à 2017, alors même que les prévisions liées aux participations d'urbanisme, et à la location de locaux temporaires pour la réalisation de travaux à l'accueil de la Mairie, ne se sont pas réalisé.

Ce résultat est toutefois à minimiser par du fait de charges d'énergies (essentiellement Gaz) surévaluées par les prestataires, et qui donneront lieu à un remboursement.





Les chiffres sont donnés en annexe au tableau N°5

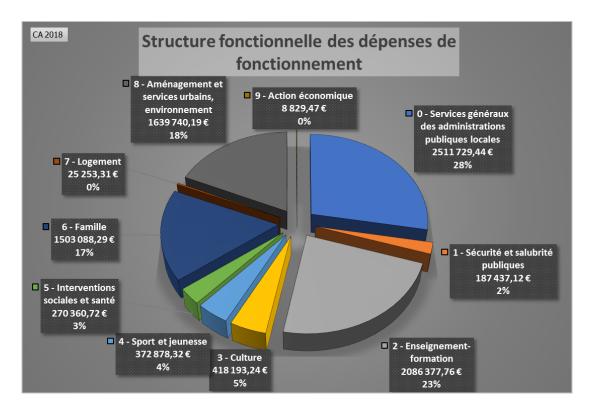


La répartition structurelle des dépenses confirme la stabilisation de la proportion des différents types de charges, à l'exception des charges de gestion courantes (chapitre 65), qui diminue par l'absence de prise en charge du déficit du budget annexe de la ZAC centre-ville.

Le graphique qui suit présente la répartition fonctionnelle des charges de fonctionnement, c'est à dire leur affectation aux grands domaines d'intervention de la collectivité définis par la nomenclature comptable règlementaire.

Cette Nomenclature est une définition strictement comptable, et n'est présentée que pour les dépenses de fonctionnement dans le présent graphique. Dès lors, elle n'est pas forcément représentative de la réalité de la totalité des interventions de la collectivité par domaines.

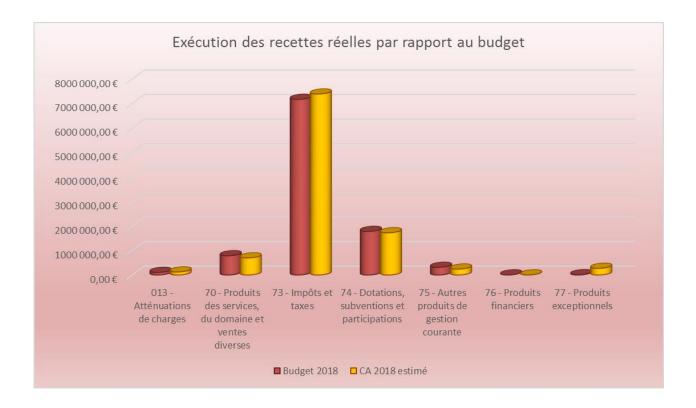




Les principaux secteurs d'intervention sont l'enseignement (Ecoles maternelles et primaire, activités périscolaires, restauration ...), les aménagements et services urbains (Interventions techniques, entretiens, voirie, urbanisme ...), les services généraux des administrations publiques (accueil, état civil, élection, administration, charges financières ...), les interventions en faveur de la famille (Crèches et garderies, service aux personnes âgées ...).

Il n'y a pas d'évolution notable par rapport à l'exercice précédent, si ce n'est la progression de 1% de la part liée à l'enseignement et à la formation, dû à l'augmentation des effectifs des enfants scolarisés

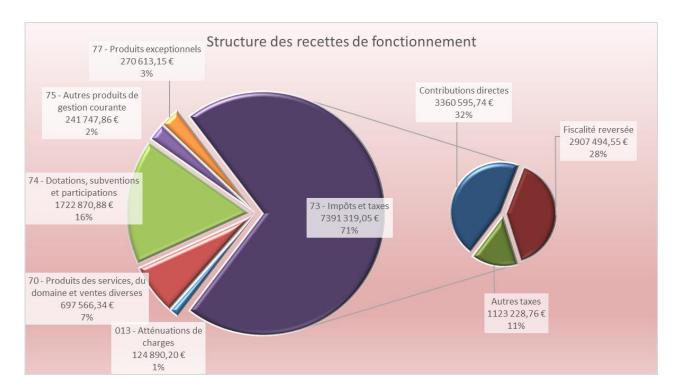




Les chiffres sont donnés en annexe au tableau N°5

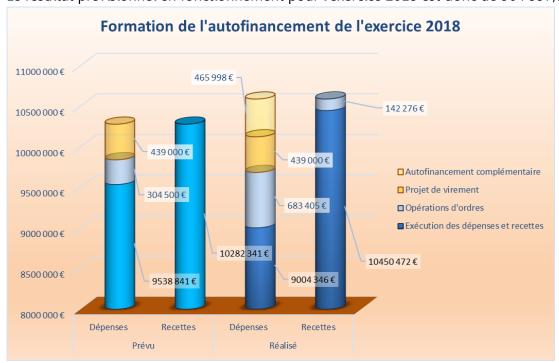
Le niveau de réalisation des recettes est conforme aux prévisions budgétaires, avec une légère augmentation des recettes fiscales et des produits exceptionnels (chapitres 73 et 77) liée à la majoration de la dotation de solidarité communautaire, aux produits des taxes additionnelles aux droits de mutation, et à la perception du produit de la vente d'un bien immobilier (terrain de la maison de santé).





La structure des recettes de fonctionnement évolue peu, mais on peut néanmoins observer l'augmentation de la proportion des produits des impôts et taxes, liée à la baisse des dotations.

2.2.2 La prévision de résultat de fonctionnement et l'autofinancement Le résultat prévisionnel en fonctionnement pour l'exercice 2018 est donc de 904 997,62 €.





	Prévu	(Budget)	Réalisé (Compte administrat		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Exécution des dépenses et recettes	9 538 841 €	10 282 341 €	9 004 346 €	10 450 472 €	
Opérations d'ordres	304 500 €		683 405 €	142 276 €	
Projet de virement	439 000 €		439 000 €		
Autofinancement complémentaire			465 998 €		
TOTAL	10 282 341 €	10 282 341 €	10 592 748 €	10 592 748 €	

L'excédent étant supérieur au projet de virement, l'exercice dégage une possibilité d'autofinancement complémentaire, ou de report à l'exercice suivant.

La réalisation de l'autofinancement complémentaire est essentiellement dû à la réalisation de dépenses à caractère général, moindres que celles envisagées au budget, et à l'absence de consommation des crédits de dépenses imprévues.

Il est à préciser que les tableaux ci-dessus, intègrent le report en fonctionnement de 100 K€ provenant de 2017 pour le budget.

2.2.3 L'investissement

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 2 631 307 €, dont environ 1 817 K€ individualisés en opération. Les restes à réaliser sont évalués à, 2 023 260,62 € soit un total d'investissement de l'exercice de 4 702 168,74 €

Les principales opérations de l'exercice ont été les suivantes :

Opération	2018
140 - AMENAGEMENT DE L'ILOT SAINT ROMAIN	410 023,48 €
161 - ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2018	324 079,44 €
93 - AMENAGEMENT RESTAURATION GS CENTRE	298 618,28 €
139 - AMENAGEMENTS RUE VICTOR HUGO	276 817,71 €
150 - AMENAGEMENT RUE DU PONT DE L'ILE	176 701,24 €
162 - AMENAGEMENTS QUARTIER PRES DES CELESTINS	131 662,11 €
164 - ADAP 2018	69 441,37 €
165 - TRAVAUX SUR PATRIMOINE HISTORIQUE	56 868,12 €
144 - EXTENSION PERCEE VERTE CENTRE ET AMENAGEMENTS PL REPUB	53 443,75 €
136 - REVISION PLU	51 485,86 €
166 - PLAN D'INFORMATISATION DES ECOLES PHASE 1	42 097,56 €
TOTAL	1 891 238,92 €

Les dépenses d'investissement, ont été réalisées sans avoir recours à l'emprunt.

2.2.4 La synthèse

L'exécution du budget 2018 est dans la continuité des principes évoqués dans les précédents débats d'orientation budgétaire.

L'effet des actions menées en termes d'optimisation des recettes (modification des abattements), et de rationalisation des dépenses de fonctionnement, ont permis de conserver un autofinancement suffisant pour permettre la réalisation des opérations



d'investissement prévues à la PPI, en ayant recours à l'emprunt si nécessaire, ou en réduisant le fond de roulement constitué sur les exercices précédents.

2.3 L'évolution prospective

2.3.1 Les Hypothèses

Afin d'établir une projection de l'évolution financière de la Commune, il convient de fixer les postulats déterminant les hypothèses de variations des principaux éléments financiers.

2.3.1.1 Les produits de gestion

Pour les contributions directes, la simulation est établie en appliquant à compter de 2018 la variation des bases d'imposition suivante :

BASES FISCALES	Taux
Taxe Habitation	2,00%
Taxe Foncière Bâti	2,34%
Taxe Foncière Non Bâti	4,96%

L'annonce d'une modification de la fiscalité locale, est à ce jour insuffisamment précise, pour intégrer ces éléments à la simulation.

Pour les autres ressources, le FPIC est considéré comme fixe par rapport à son niveau de 2017, avec juste une marge de variation pour anticiper une éventuelle modification structurelle.

Pour la DGF, La dotation forfaitaire doit également rester à son niveau soit : 440.000, seule la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) devant varier en fonction de mécanisme de péréquation.

2.3.1.2 Les charges de gestion

Les charges de personnel, sont majorées des montants correspondant aux variations de taux des charges patronales, de l'intégration à ce chapitre, des charges de remplacement de personnel, et des ajustements nécessaires au fonctionnement des services compte tenu de la progression de la population.

Pour les charges générales, l'hypothèse retenue à titre prudentiel est une progression de 1, 5 % par an compte tenu de l'évolution prévisible de l'inflation, et des résultats des économies de gestion en cours.

Les autres charges sont évaluées avec une progression de 1% à l'exception de la participation du budget communal au budget annexe de la ZAC centre-ville, qui doit enregistrer une cession qui compensera charges et déficit en cours et ne présente donc pas de besoin de financement.

2.3.1.3 Les autres charges de fonctionnement

Les intérêts de la dette sont calculés sur la base du tableau d'amortissement de l'emprunt restant, et qui s'achève en 2019.

Les produits et charges exceptionnels sont fixes compte tenu de leur caractère imprévisible.



La dotation aux amortissements est fixe pour tenir compte du renouvellement récurrent des équipements de la Commune.

2.3.1.4 Les éléments d'investissements

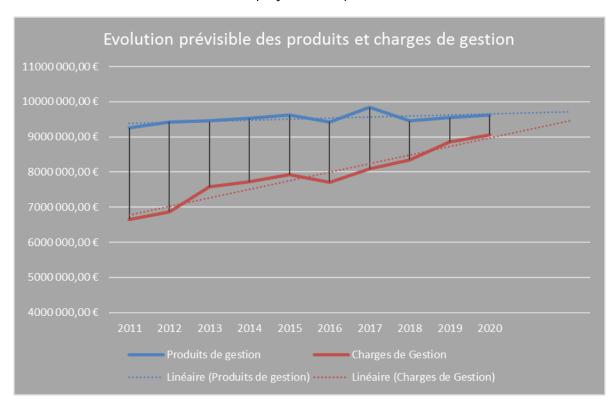
Le remboursement en capital de la dette est calculé sur la base du tableau d'amortissement de l'emprunt restant.

Le FCTVA est calculé par application du nouveau taux de 16,404% du montant des investissements hors dette de l'exercice précédent, mais il est à signaler que l'Etat prévoit une automatisation de ce FCTVA à compter de 2019. Les subventions sont fixées à titre prudentiel à 70.000 €.

Les produits de taxes d'aménagement et autres produits d'investissement (autres recettes réelles) sont fixés à hauteur de 250.000 € à compter de 2018, compte tenu des résultats enregistrés depuis 2015.

2.3.2 L'évolution des produits et charges de gestion

La résultante de la projection se présente comme suit :



Les efforts de gestion ont permis de repousser l'échéance de « l'effet ciseau » au-delà de 2020, et ce alors que les hypothèses utilisées peuvent être qualifiées de pessimistes. En effet, on peut constater en comparant ce tableau à celui établi sur le constat de la période 2014-2018 (P. 7), que les tendances prévisionnelles sont aggravées par les pourcentages prévisionnels de croissance des dépenses.

De nombreuses incertitudes pèsent sur ces prévisions, compte tenu de l'annonce de révision de la fiscalité, et de l'application de loi de programmation des finances publiques 2018-2022.



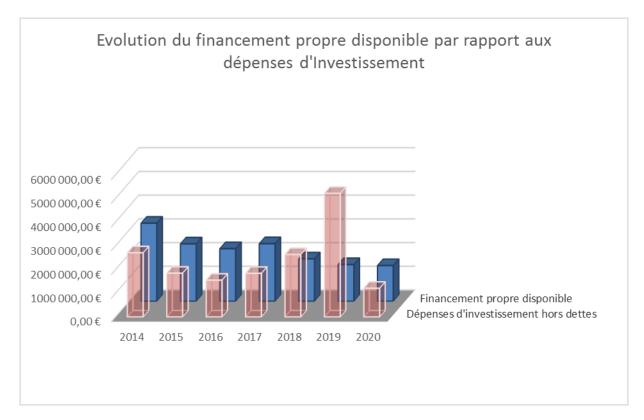
A hypothèses constantes basées sur les résultats de 2017 et 2018, l'effet ciseau qui risquait d'amener un déficit de fonctionnement dès 2018 est repoussé au-delà de 2020.

En 2019, la capacité d'autofinancement disponible est inférieure à 10% des produits de gestion, mais reste légèrement au-dessus de 7%.

2.3.3 L'investissement

Les recettes propres de la section d'investissement abondent la capacité d'autofinancement pour former le financement propre disponible.

Pour les besoins de la prospective, la simulation compte en dépense d'investissement hors dette, à partir de 2018, la totalité du financement propre disponible. Toutefois, pour 2019, les dépenses d'investissement sont majorées de la prévision des restes à réaliser de l'exercice 2018.



En 2019, les dépenses d'investissement connaissent un « pic » par l'intégration des restes à réaliser de l'exercice 2018. La section d'investissement conserve une capacité de dépenses qui s'amenuise nettement d'exercice en exercice.

2.3.4 La synthèse

La diminution des dotations de l'Etat cumulée à l'application du FPIC et aux charges liées à l'application des nouveaux rythmes scolaires diminuent profondément et durablement la capacité d'autofinancement de la Commune.

L'augmentation du fond de roulement réalisée de 2014 à 2017, est consommé en 2019 et 2020 pour financer les investissements en cours et restant à lancer de la PPI.



2.4 Les éléments principaux pour l'exercice 2019

2.4.1 L'action sur le fonctionnement

En 2018, la Commune a ajusté son niveau de charges d'exécution des services aux besoins de la population. Les perspectives pour 2019 sont identiques, car les charges de fonctionnement ne peuvent être maintenues face à une croissance de la population, et aux charges d'inflation.

L'objectif de stabilisation des dépenses en 2019 reste d'actualité pour maintenir les résultats obtenus sur les exercices précédents, mais cet objectif de dépenses dot être ajusté en fonction des contraintes extérieures à la commune (inflation, accroissement de la population, modification de la règlementation, charges de sécurité...).

En parallèle doit être poursuivi la réalisation d'éléments de patrimoine immobilier pour accompagner les aménagements de la commune.

Les possibilités de mutualisation de services, ou de passation de commandes avec la CCMP, ou avec les Communes environnantes doivent être poursuivies.

2.4.2 L'action sur le financement de l'investissement

La programmation de l'investissement devra être évaluée en fonction des possibilités de financement dégagées.

La possibilité de recours à l'emprunt est toujours libre en 2019 dans une projection de stabilisation des résultats de 2018, mais doit être pondérée de son impact financier sur les exercices suivants. La Commune utilisera prioritairement son fonds de roulement pour financer son PPI.

3 Les budgets annexes

Les données sur les budgets annexes ne font pas l'objet d'une présentation agrégée sur le présent rapport compte tenu de la moindre complexité de la nature des dépenses et recettes existantes.

La Commune dispose de 2 budgets annexes, le budget de l'Assainissement et le Budget de la ZAC centre-ville.

3.1 Le budget assainissement

L'exploitation du service de l'assainissement a été confiée à la société Nantaise des Eaux service par contrat d'affermage.

Cette société gère le réseau de la Commune et perçoit la redevance de l'assainissement.

Elle reverse au budget d'assainissement de la Commune la « part communale » et conserve la part du délégataire.



En 2018, à la suite d'une réorganisation, les activités de Nantaise des eaux service ont été transférées à Suez Eau France qui a ainsi repris le contrat de délégation de la Commune de Miribel.

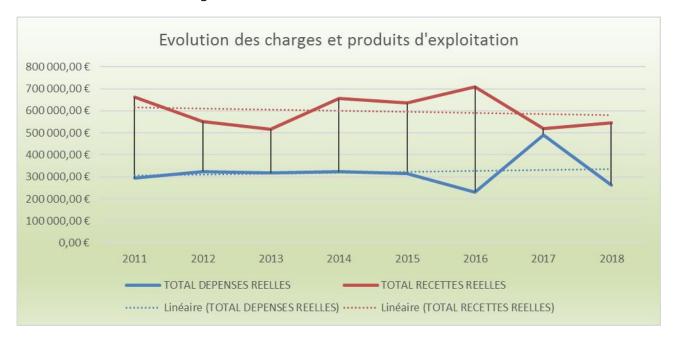
3.1.1 L'évolution rétrospective

3.1.1.1 L'exploitation

L'évolution de la section d'exploitation de l'assainissement est présentée dans le <u>tableau 6</u>

Les dépenses principales sont relativement stables (cf. Tendance linéaire), avec une augmentation notable en 2017, liée au versement du budget de l'assainissement, au budget général, d'une participation aux frais de gestion de 162 K€, non renouvelée en 2018. Elles sont principalement constituées du paiement de la participation de la Commune au SAMINE, syndicat intercommunal gérant l'acheminement des eaux usées vers les réseaux du Grand Lyon.

Les recettes d'exploitation fluctuent sur la période sous l'effet de la variabilité des versements des participations pour raccordement à l'égout, et des variations de consommation et d'abonnés notamment au regard des conventions de versement d'effluents industriels.



3.1.1.2 L'autofinancement brut

La capacité d'autofinancement varie fortement sur la période, compte tenu de la volatilité des dépenses et recettes, cependant l'examen des tendances linéaires indique que globalement les recettes sont stables (absence d'augmentation de la redevance) avec toutefois une légère diminution liée à la baisse des consommations d'eau.



Les charges progressent régulièrement, entraînant une légère érosion de l'autofinancement qui reste suffisant pour alimenter la capacité du budget à supporter la souscription d'emprunts nécessaires à la réalisation ou au renouvellement d'équipements ou infrastructures.

Les opérations de grande envergure dans le cadre du schéma d'assainissement, sont financées par ponction sur le fonds de roulement.

3.1.1.3 L'investissement

L'évolution de la section d'investissement est présentée dans le <u>tableau 7</u>

Les opérations d'équipement varient fortement d'années en années, en fonction des programmations de réfection de voirie, et des priorités d'actions sur le réseau d'assainissement.

Sur la période, les principales opérations réalisées ont été les suivantes :

Opération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total opération
57 - AMELIORAT. RES. ASSAIN. RATE/BOQ	0,00 €	358,80 €	1 414,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 773,05 €
59 - MISE EN SEPARATIF RUE J. GUILLON	0,00 €	0,00 €	1 055,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 055,79 €
60 - MISE EN SEPARATIF RUE ACCACIAS	0,00 €	0,00 €	296,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	296,30 €
61 - MISE EN SEPARATIF RUE BROTTEAUX	32 880,59 €	0,00 €	1 536,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34 416,91 €
62 - RACCORDT RES. EAUX USEES AV ST M	0,00 €	0,00 €	414,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	414,44 €
64 - MISE EN SEPARATIF RUE DU FOUR A CHAUX	8 612,10 €	252 131,13 €	68 797,35 €	204,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	329 745,36 €
65 - MISE EN SEPARATIF RUE HENRY DESCHAMPS	9 556,93 €	549 884,23 €	296 696,76 €	204,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	856 342,70 €
69 - TRAVAUX DIVERS 2010	553,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	553,15 €
70 - TRAVAUX DIVERS 2011	9 755,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 755,23 €
71 - TRAVAUX DIVERS 2012	0,00 €	12 250,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 250,15 €
72 - MODIFICATION ARMOIRE ELECTRIQUE STATION REFOULEMENT AV DES BAL	0,00 €	12 871,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 871,35 €
73 - ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DU TREVE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125 482,87 €	17 925,01 €	48 945,92 €	0,00 €	0,00 €	192 353,80 €
75 - TRAVAUX DIVERS 2014	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 220,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 220,00 €
76 - MISE EN SEPARATIF SECTEUR RD 1084	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 576,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 576,00 €
77 - ETUDES D'ASSAINISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 080,00 €	0,00 €	0,00 €	864,00 €	1 944,00 €
78 - TRAVAUX DIVERS 2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	87 272,94 €	2 239,32 €	0,00 €	0,00 €	89 512,26 €
79 - RUE DU CARRET	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 676,00 €	2 640,00 €	0,00 €	8 316,00 €
80 - PL DE LA REPUBLIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	232 747,81 €	232 747,81 €
82 - TRAVAUX DIVERS 2016	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 889,23 €	18 700,85 €	2 953,20 €	48 543,28 €
83 - ASSAINISSEMENT AUX ECHETS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	676 295,86 €	8 151,11 €	684 446,97 €
84 - TRAVAUX DIVERS 2017	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 777,86 €	2 539,14 €	50 317,00 €
TOTAL ANNUEL	61 358,00 €	827 495,66 €	370 211,21 €	143 688,43 €	106 277,95 €	83 750,47 €	745 414,57 €	247 255,26 €	

En matière de dette, un emprunt de 720.000 € a été réalisé en 2017 sur le Budget de l'assainissement, auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

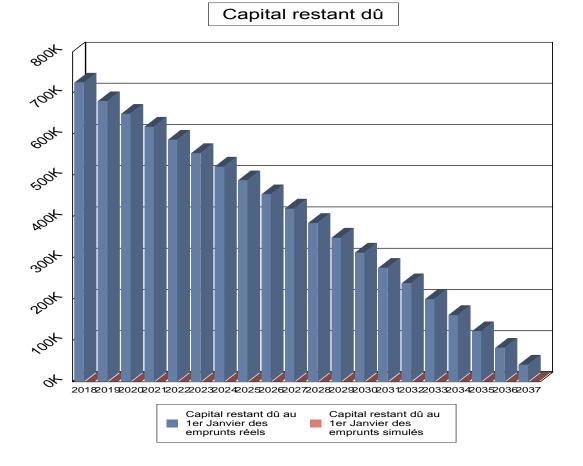
Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Durée : 20 ans ; Taux fixe : 1,7% ; Echéances : constantes de 42.172,62 €

Particularités : Première échéance anticipée par rapport au 1er encaissement (25/11/2017) le 25/01/2018 de 40.132,62 € de capital et 2.040,00 € en intérêt, ce qui permet sur la totalité de l'emprunt d'obtenir une charge d'intérêts de 123.452,40 € au lieu de 135.367,49 €.



Le profil d'extinction de la dette est le suivant :



3.1.2 La projection d'exécution de l'exercice 2018

Le résultat de l'exercice devrait présenter un résultat cumulé de fonctionnement en excédent de 180 228,60 € le résultat antérieur reporté de 2 065,78 € s'ajoutant au solde brut d'exécution de l'exercice, de 178 162,82 €.

Le solde brut d'exécution de la section d'investissement est de 260 167,87 €, avec des restes à réaliser de 386 495,95 €. Le solde brut de la section, abondera l'excédent antérieur reporté de 1 224 793,48 €, pour un report en 2019 de 1 484 961,35 € .

3.1.3 L'évolution prospective

La compétence Assainissement sera transférée aux communautés de Communes, au plus tard au 01 janvier 2020.

Une actualisation du schéma d'assainissement doit être effectuée, notamment pour actualiser les programmes de réalisation d'investissement.



3.1.4 Les données principales pour l'exercice 2019

L'exercice 2019 devra permettre la réalisation des études d'actualisation du schéma d'assainissement, et la poursuite des travaux de gros entretien, et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la Commune, notamment sur les opérations suivantes :

Réalisation d'une canalisation aux Echet : 150.000 €

Assainissement entrée EST de MIRBEL : 250.000 €

3.2 Le budget ZAC centre-ville

Le budget Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) centre-ville, s'analyse en termes d'opération, car il consiste en la réalisation de travaux par la Commune, qui sont en tout ou parties financées par la vente de terrains ou de SHON.

Le Budget ZAC a ceci de particulier, qu'il génère un déficit, les équipements publics réalisés ne servant pas uniquement aux acquéreurs de biens de la zone. Ces équipements publics doivent être pris en charge par le budget général de la Commune sous la forme d'une prise en charge du déficit, soit au fil des exercices, soit à la clôture de l'opération.

Le budget ZAC centre-ville a connu une reprise des travaux nécessaires à l'aménagement de la zone en 2017, qui ont été poursuivis en 2018 (démolition du district ERDF, et changement du transformateur).

A partir du bilan opérationnel du projet de 2015, l'équilibre de la totalité de l'opération s'établit ainsi :

Actualisation 2018 ZAC CENTRE VILLE

BILAN OPERATIONNEL							
	PLAN DE FINANCEMENT	EXECUTION	PREVISION	TOTAL EXE+PREVISION			
	DEPENSES PREVUES	DEPENSES REALISEES	DEPENSES RESTANTES	DEPENSES OPERATION			
Charges Foncieres	2 092 658,09 €	2 498 345,00€	0,00€	2 498 345,00 €			
Etudes honoraires et divers	1 045 490,58 €	124 725,21 €	9 464,31 €	134 189,52 €			
Opérations de travaux	1 859 869,50 €	928 130,37 €	1 128 771,63 €	2 056 902,00€			
Frais généraux		5 297,00 €	62 380,00 €	67 677,00€			
TOTAL	4 998 018,17 €	3 556 497,58 €	1 200 615,94 €	4 757 113,52 €			
	RECETTES PREVUES	RECETTES REALISEES	RECETTES RESTANTES	RECETTES OPERATION			
Vente foncier	1 221 873,28 €	1 007 240,00 €	1 040 900,00 €	2 048 140,00 €			
Subventions	97 871,82 €	45 924,00 €	0,00€	45 924,00 €			
TOTAL	1 319 745,11 €	1 053 164,00 €	1 040 900,00 €	2 094 064,00 €			
Solde	-3 678 273,07 €	-2 503 333,58€	-159 715,94 €	-2 663 049,52 €			
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE	3 678 273,07 €	2 503 333,58 €	159 715,94 €	2 663 049,52 €			
	-	-		-			
PARTICIPATION DU BUDGET GENERAL	3 678 273,07 €	2 130 224,98 €	0,00€	2 130 224,98 €			
		-		-			
CHARGE COMMUNALE RESTANTE	0,00€	373 108,60 €	159 715,94 €	532 824,54 €			

Le déficit de l'opération, en cours d'exécution, est de 404 K€ qui devrait être apuré en 2019, par la perception du produit de la vente d'un lot.



locale

En 2018, la poursuite des travaux a généré une dépense de 205 K€.

Le risque financier de l'exécution de ce budget reste à 533 K€ pour 2018.

3.3 La synthèse

Le budget annexe de l'assainissement est amené à être transférés à la CCMP en 2020. Les conditions de ce transfert sont à évaluer au cours de l'exercice 2019. Une étude est en cours au sein de la CCMP.

Ce budget ne fait pas courir de risques financiers particuliers au budget général dans sa condition d'exécution actuelle.

Le Budget ZAC Centre-ville, demandera une participation du budget général d'environ 533 K€ dans le cadre de son exécution actuelle.

4 Les engagements pluriannuels

4.1 Les autorisations de programmes

Il n'y a plus d'autorisation de programmes en cours d'exécution sur le budget général ou sur les budgets annexe.

4.2 La programmation pluriannuelle des investissements

La possibilité de prévoir l'évolution des capacités de financement du budget communal reste très variable compte tenu des éléments suivants :

- Application de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, et notamment :
 - possible refonte de la fiscalité locale de façon générale
 - possible encadrement des variations de taux et abattements de la fiscalité
- Conditions financières des transferts de compétences pouvant intervenir à l'occasion des fusions de Communauté de Communes
 - Evolution des charges sociales
 - Evolution des besoins de services publics locaux

Ces éléments remettent en cause de plus en plus l'autonomie financière de la Commune.

La PPI élaborée en 2017 est présentée en annexe

Sur 2018, les opérations réalisées, lancées, et reportées sont les suivantes :



			E	xécu	ıtio	n
	BUDGET GENERAL					
N°	OPERATION	Budget 2018	Fini	En cours	Lancement	Reporté
93	Cantine Edgard Quinet (Construction)	12 000	х			
143	Parking Place des Terreaux (Requalification et extension)	***************************************				
146	Passage C.T.M. au Zéro Phyto					
149	Cours de tennis (Réfection de deux terrains)					
148	Sécurisation des établissement enfance et scolaire					
156	Révision PLU en urgence (Extension Reveyron)					
155	Gymnase La Chanal - modification simplifée du PLU (en attente co	5 000	x			
157	Stationnement Grande Rue (4 places devant L'Arpège)					
ONA	Mobilier nouvelle cantine Edgard Quinet					
ONA	Travaux patrimoines historique - Eglise Saint Martin					
160	Immobilier CTM	1 500 000			X	
140	Îlot Saint-Romain (Réhabilitation commerces et logements)	1 200 000		X		
	Projet grande rue (suite étude urbaine + passage à sens unique + a	1 000 000				Х
144	Parking Place de la République (projet percée verte)	430 000		X		
150	Rue du Pont de l'Isle (Elargissement, sécurisation, modes doux) +	300 000		X		
162	Quartier des Prés Célestins (Aménagement abord et placette)	220 000	Х			
163	Rue du Bourg (suite étude urbaine - aménagement grande rue)	200 000				х
145	Réfection Accueil Hotel de ville	130 000			X	
142 et 164	A.D.A.P. (plan d'accessibilité accessibilité)	123 000		х		
165	Tx patrimoines historique - Site La Madone (Sécurisation, aménag	110 000		X		
147	Chemin du Milieu (voierie et réseau divers) - 1ère tranche	100 000		X		
166	Plan d'informatisation des écoles phase 1	100 000	х			
	Jardins Familiaux	90 000				Х
	Système de surveillance	86 000				Х
167	Parking Chemin de Ronde	80 000				X
168	Percée verte du Mas Rillier (acquisition foncière)	50 000				х
	Passage rue Général Degoutte à Ecole Quinet - liaison piétonne	50 000				Х
169	Aménagement cimetière	45 000		х		
151	Aménagement pour ouverture du Parc Butard	40 000				χ
152	Démolition Ancien Local Pompiers Mas Rillier pour projet commer	30 000		x		
172	Entretien réparation Cabanon et autres centres sociaux	30 000			х	
171	Aménagements ecole Jean de la Fontaine	30 000			х	
	Aménagements Ecole Mas Rillier	30 000				Х
170	Réaménagement site La Chanal et abords	30 000				х
136	Révision Générale du P.L.U.	26 000		х		
158	Commerce aux Echets (superette / ancienne salle des fêtes)	10 000				Х

Il est à noter que la différence entre ces éléments, et ceux présentés sur la projection de compte administratif, provient du fait que ces montants correspondent à des inscriptions budgétaires, dont le règlement effectif peut se faire sur plusieurs exercices, ou qui peuvent donner lieu outre les restes à réaliser, à des réinscriptions budgétaires.

Pour le budget assainissement :



ASSAINISSEMENT

	OPERATION	2018	Fini	En cours	Lancement	Reporté
77	Etude E.U./E.P. et Diagnostic Général Assainissement	270 000		х		
80	Place de la république	70 000	х			
83	Route des Echets R.D.38 + allée des platanes (assainissement / eau	100 000	х			
86	Canalisation des Echets	150 000			х	
87	Asst entrée Est de Miribel	250 000				

Soit, si on considère l'ensemble des opérations exécutées et lancées (dépenses récurrentes comprises) :

INVESTISSEMENTS	Budget 2018	Réalisé 2018
Commune	7 410 164 €	4 458 717 €
Assainissement	1 601 071 €	632 360 €
TOTAL exécution INVESTISSEMENTS 2018	9 011 235 €	5 091 077 €

4.3 La PPI pour 2019:

Les principales opérations envisagées pour 2019 sont les suivantes :

Immobilier des ateliers municipaux : 1.000.000 €

Rue du Bourg : 700.000 €

Percée verte jonction centre : 250.000 €

Aménagements école Jean de la Fontaine : 250.000 €

Travaux suite à l'étude de déplacement : 200.000 €

Cimetière St Martin : 220.000 €

ADAP 2019 : 180.000 €

Réfection de l'accueil de l'hôtel de ville : 160.000 €

Percée verte du Mas Rillier : 150.000 €

Plan d'informatisation des écoles phase 2 : 120.000 €

5 Synthèse générale

La Commune se trouve dans une situation financière contrainte, et de plus en plus encadrée par les dispositifs fixés par l'Etat.



Ces contraintes ont réduit considérablement sa capacité d'autofinancement disponible qui n'est plus alimenté par la baisse du remboursement de la dette en capital qui est actuellement très basse.

Les efforts de rationalisation des dépenses, et l'optimisation des recettes ont stabilisé en partie cet effet.

Il n'en demeure pas moins que la dynamique des recettes du budget Communal reste inférieure à celle de ses dépenses, notamment sous l'effet de la reprise de l'inflation en 2018, et l'accroissement des besoins exprimés.

Le contexte général, permet d'envisager une relative stabilité des variations financières, avec toutefois une forte incertitude liée à l'éventuelle réforme de la fiscalité.



ANNEXES (Tableaux) 6

Tableau 1 CONJONCTURE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Vue d'ensemble

Chiffres-clés : la France et son environnement international

	2017			2018			2019		2017 2018		2019		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	2017	2018	acquis
Environnement international									W.H.			100	
PIB des économies avancées	0,6	0,7	0,7	0,5	0,4	0,7	0,4	0,6	0,4	0,5	2,3	2,3	1,7
PIB de la zone euro	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,4	0,2	0,4	0,3	0,3	2,5	1,9	1,1
Baril de Brent (en dollar)	55	51	52	62	67	74	75	69	60	60	55	71	60
Change Euro-Dollar	1,06	1,10	1,17	1,18	1,23	1,19	1,16	1,14	1,14	1,14	1,13	1,18	1,14
Demande mondiale adressée à la France	1,5	1,4	1,0	1,9	0,6	0,9	0,5	1,0	0,7	0,9	5,3	4,2	2,7
France – équilibre ressources-emplois								I reid					
Produit intérieur brut	0,8	0,7	0,6	0,7	0,2	0,2	0,4	0,2	0,4	0,3	2,3	1,5	1,0
Importations	1,9	-0,5	2,0	0,4	-0,7	0,5	-0,3	1,4	0,8	0,7	4,1	1,0	2,3
Dépenses de consommationdes ménages	0,0	0,4	0,5	0,2	0,2	-0,2	0,4	0,2	0,7	0,5	1,1	0,8	1,4
Dépenses de consommation des APU et des ISBLSM	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	1,4	1,1	1,2
FBCF totale	2,3	0,8	1,3	1,0	0,1	0,9	0,9	0,0	0,3	0,3	4,7	2,8	1,2
dont : ENF	2,7	0,4	1,6	1,3	0,1	1,3	1,6	0,1	0,6	0,6	4,4	3,8	2,2
Ménages	1,9	1,4	1,0	0,8	0,2	0,1	-0,1	-0,5	-0,4	-0,3	5,6	1,5	-1,0
Exportations	0,0	2,6	1,2	2,2	-0,6	-0,1	0,4	2,1	-0,3	0,0	4,7	2,9	1,4
Contributions (en point)									I STEWN				
Demande intérieure hors stocks ¹	0,6	0,5	0,7	0,4	0,2	0,2	0,5	0,2	0,5	0,4	2,0	1,3	1,3
Variations de stocks	0,8	-0,7	0,2	-0,2	-0,1	0,2	-0,3	-0,2	0,2	0,1	0,2	-0,4	0,0
Commerce extérieur	-0,6	1,0	-0,3	0,6	0,0	-0,2	0,2	0,2	-0,3	-0,2	0,1	0,6	-0,3
France – situation des ménages												The same	
Emploi total (variation en fin de trimestre)	101	94	46	100	50	18	16	23	33	31	341	107	64
Salariés du secteur marchand non agricole	86	87	47	102	42	28	20	24	26	23	321	114	49
Taux de chômage BIT France (y compris DOM) ²	9,6	9,4	9,6	8,9	9,2	9,1	9,1	9,1	9,1	9,0	8,9	9,1	9,0
Indice des prix à la consommation ³	1,1	0,7	1,0	1,2	1,6	2,0	2,2	1,6	1,3	1,0	1,0	1,9	
Inflation « sous–jacente » ³	0,4	0,4	0,5	0,6	0,9	0,8	0,7	0,8	1,0	1,2	0,5	0,8	
Pouvoir d'achat des ménages	0,2	0,7	0,4	0,4	-0,4	0,8	0,4	1,3	0,5	0,2	1,4	1,4	2,0

Prévision

- Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur
 Pour les données annuelles, le taux de chômage correspond au taux de chômage du dernier trimestre de l'année
 Glissement annuel sur le dernier mois du trimestre

Note : les volumes sont calculés aux prix de l'année précédente chaînés, données cvs-cjo, moyennes trimestrielles ou annuelles, en %.
APU : administrations publiques
ENF : entreprises non financières
ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages
PIB : produit intérieur brut
FBCF : formation brute de capital fixe
Chômage BIT : chômage au sens du Bureau international du travail



Tableau 2 : RETROSPECTIVE DE LA SECTIONDE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Compte	2014	2015	2016	2017	2018		
011 - Charges à caractère général	2 473 206,52 €	2 370 290,19 €	2 082 645,56 €	2 126 046,61 €	2 381 374,19 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 267 742,80 €	4 660 179,33 €	4 576 118,22 €	4 857 343,59 €	5 049 035,53 €		
014 - Atténuation de produits	279 759,40 €	273 201,74 €	577 390,59 €	612 432,96 €	595 642,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	1 059 405,08 €	1 028 129,79 €	1 225 733,82 €	1 232 505,04 €	1 048 672,19 €		
66 - Charges financières	11 306,18 €	7 105,13 €	5 752,63 €	4 330,59 €	2 879,52 €		
67 - Charges exceptionnelles	726,54 €	1 462,50 €	3 664,56 €	10 072,67 €	4 798,56 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	8 092 146,52 €	8 340 368,68 €	8 471 305,38 €	8 842 731,46 €	9 082 401,99 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	618 505,75 €	329 952,85 €	268 888,58 €	379 788,34 €	683 404,95 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	618 505,75 €	329 952,85 €	268 888,58 €	379 788,34 €	683 404,95 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 710 652,27 €	8 670 321,53 €	8 740 193,96 €	9 222 519,80 €	9 765 806,94 €		

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Compte	2014	2015	2016	2017	2018		
013 - Atténuations de charges	81 737,21 €	137 008,98 €	173 822,92 €	131 144,14 €	124 890,20 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	576 852,91 €	555 566,41 €	674 375,62 €	857 691,74 €	690 107,90 €		
73 - Impôts et taxes	6 646 349,12 €	6 895 170,49 €	7 028 401,80 €	7 056 106,25 €	7 391 319,05 €		
74 - Dotations, subventions et participations	2 261 634,52 €	2 130 214,44 €	2 004 333,73 €	1 789 926,51 €	1 722 870,88 €		
75 - Autres produits de gestion courante	323 983,60 €	312 830,01 €	298 624,79 €	746 445,94 €	241 747,86 €		
76 - Produits financiers	159,10 €	18,90 €	2 886,13 €	2 886,13 €	1 464,50 €		
77 - Produits exceptionnels	371 741,80 €	15 711,50 €	37 520,92 €	116 891,56 €	270 613,15 €		
TOTAL RECETTES REELLES	10 262 458,26 €	10 046 520,73 €	10 219 965,91 €	10 701 092,27 €	10 443 013,54 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 597,00 €	0,00 €	750,05€	10 398,60 €	142 276,21 €		
TOTAL RECETTES D'ORDRE	10 597,00 €	0,00€	750,05€	10 398,60 €	142 276,21 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 273 055,26 €	10 046 520,73 €	10 220 715,96 €	10 711 490,87 €	10 585 289,75 €		

Tableau 3 RETROSPECTIVE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Compte	2014	2015	2016	2017	2018		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	32 376,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	2 835,00 €		
13 - Subventions d'investissement reçues	154 453,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	69 685,00 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	42 144,95 €	43 447,23 €	44 789,75 €	46 173,76 €	47 600,52 €		
20 - Immobilisations incorporelles	8 510,40 €	29 310,00 €	115 635,91 €	127 570,99 €	82 902,35 €		
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 041,00 €	52 615,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	1 037 761,89 €	726 777,55 €	442 675,23 €	237 130,02 €	629 408,18 €		
23 - Immobilisations en cours	1 472 839,28 €	1 088 205,79 €	991 925,33 €	1 442 669,95 €	1 793 862,07 €		
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES	2 748 086,11 €	1 887 740,57 €	1 595 026,22€	1 884 585,72 €	2 678 908,12 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 097,00 €	0,00 €	1 500,05 €	10 398,60 €	142 276,21 €		
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	330,81 €	0,00€	205,00 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 097,00 €	0,00€	1 830,86 €	10 398,60 €	142 481,21 €		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 760 183,11 €	1 887 740,57 €	1 596 857,08 €	1 894 984,32 €	2 821 389,33 €		

	RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Compte	2014	2015	2016	2017	2018		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 344 072,96 €	2 056 938,20 €	1 732 819,29 €	1 972 746,52 €	1 976 031,60 €		
13 - Subventions d'investissement reçues	429 627,47 €	246 452,69 €	2 174,49 €	101 947,74 €	83 172,38 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	86 616,80 €	0,00€	0,00€	47 839,46 €	0,00 €		
23 - Immobilisations en cours	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	12 300,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €		
TOTAL RECETTES REELLES	2 872 617,23 €	2 303 390,89 €	1 734 993,78 €	2 122 533,72 €	2 059 203,98 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	618 505,75 €	329 952,85 €	268 888,58 €	379 788,34 €	683 404,95 €		
041 - Opérations patrimoniales	0,00€	0,00€	330,81 €	0,00 €	205,00 €		
TOTAL RECETTES D'ORDRE	618 505,75 €	329 952,85 €	269 219,39 €	379 788,34 €	683 609,95 €		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 491 122,98 €	2 633 343,74 €	2 004 213,17 €	2 502 322,06 €	2 742 813,93 €		



Tableau 4 PRESENTATION RETROSPECTIVE DES DONNEES AGREGEES DU BUDGET GENERAL

BUDGET GENERAL DONNEES AGREGEES

	2014	2015	2016	2017	2018
Contributions directes	2 876 771,00 €	3 071 803,00 €	3 056 193,00 €	3 126 060,00 €	3 360 595,74 €
Autres impôts et taxes	3 489 818,72 €	3 550 165,75 €	3 394 818,21 €	3 317 613,29 €	3 435 081,31 €
Dotation forfaitaire	1 064 532,00 €	866 319,00 €	671 270,00 €	497 116,00 €	440 519,00 €
Autres dotations subventions et participation	1 197 102,52 €	1 263 895,44 €	1 333 063,73 €	1 292 810,51 €	1 282 351,88 €
Produits des services et du domaine	576 852,91 €	555 566,41 €	674 375,62 €	857 691,74 €	690 107,90 €
Autres recettes	323 983,60 €	312 830,01 €	298 624,79 €	746 445,94 €	241 747,86 €
Produits de gestion	9 529 060,75 €	9 620 579,61 €	9 428 345,35 €	9 837 737,48 €	9 450 403,69 €
Charges de personnel	4 186 005,59 €	4 523 170,35 €	4 402 295,30 €	4 726 199,45 €	4 924 145,33 €
Charges à caractère générales	2 473 206,52 €	2 370 290,19 €	2 082 645,56 €	2 126 046,61 €	2 381 374,19 €
Subventions	638 338,35 €	606 643,82 €	600 098,00 €	576 062,18 €	607 181,94 €
Autres charges	421 066,73 €	421 485,97 €	625 635,82 €	656 442,86 €	441 490,25 €
Charges de Gestion	7 718 617,19 €	7 921 590,33 €	7 710 674,68 €	8 084 751,10 €	8 354 191,71 €
Excédent brut de fonctionnement	1 810 443,56 €	1 698 989,28 €	1 717 670,67 €	1 752 986,38 €	1 096 211,98 €
Produits financiers	159,10 €	18,90 €	2 886,13 €	2 886,13 €	1 464,50 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts	11 306,18 €	7 105,13 €	5 752,63 €	4 330,59 €	2 879,52 €
Produits exceptionnels	382 338,80 €	15 711,50 €	38 270,97 €	127 290,16 €	412 889,36 €
Charges exceptionnelles	298 241,54 €	1 462,50 €	3 784,56 €	115 341,27 €	387 258,77 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	320 990,75 €	329 952,85 €	268 768,58 €	274 519,74 €	300 944,74 €
Résultat de fonctionnement	1 562 402,99 €	1 376 199,20 €	1 480 522,00 €	1 488 971,07 €	819 482,81 €
Capacité d'autofinancement	1 883 393,74 €	1 706 152,05 €	1 748 540,58 €	1 763 490,81 €	1 111 486,55 €
Amortissement du capital de la dette	42 144,95 €	43 447,23 €	44 789,75 €	46 173,76 €	47 600,52 €
Capacité d'autofinancement disponible	1 841 248,79 €	1 662 704,82 €	1 703 750,83 €	1 717 317,05 €	1 063 886,03 €

Tableau 5 EXECUTION PREVISIONNELLE DU BUDGET 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chapitre /Compte	CA 2017	Budget 2018	CA 2018 estimé
011 - Charges à caractère général	2 126 046,61 €	2 561 900,00 €	2 329 344,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 857 343,59 €	5 130 000,00 €	5 059 010,00 €
014 - Atténuations de produits	612 432,96 €	633 000,00 €	595 642,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 232 505,04 €	1 086 600,00 €	1 012 672,19 €
66 - Charges financières	4 330,59 €	25 000,00 €	2 878,87 €
67 - Charges exceptionnelles	10 072,67 €	10 000,00 €	4 798,56 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00 €	92 341,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	8 842 731,46 €	9 538 841,00 €	9 004 345,62 €
023 - Virement à la section d'investissement		439 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	379 788,34 €	304 500,00 €	683 404,95 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRES	379 788,34 €	743 500,00 €	683 404,95 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	9 222 519,80 €	10 282 341,00 €	9 687 750,57 €
002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE		0,00 €	
TOTAL DEPENSES CUMULEES	9 222 519,80 €	10 282 341,00 €	9 687 750,57 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chapitre /Compte	CA 2017	Budget 2018	CA 2018 estimé
013 - Atténuations de charges	131 144,14 €	105 000,00 €	124 890,20 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	857 691,74 €	785 000,00 €	697 566,34 €
73 - Impôts et taxes	7 056 106,25 €	7 174 400,00 €	7 391 319,05 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 789 926,51 €	1 780 000,00 €	1 722 870,88 €
75 - Autres produits de gestion courante	746 445,94 €	313 000,00 €	241 747,86 €
TOTAL PRODUIT DES SERVICES	10 581 314,58 €	10 157 400,00 €	10 178 394,33 €
76 - Produits financiers	2 886,13 €	3 000,00 €	1 464,50 €
77 - Produits exceptionnels	116 891,56 €	10 000,00 €	270 613,15 €
TOTAL RECETTES REELLES	10 701 092,27 €	10 170 400,00 €	10 450 471,98 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 398,60 €	11 941,00 €	142 276,21 €
TOTAL RECETTES D'ORDRES	10 398,60 €	11 941,00 €	142 276,21 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	10 711 490,87 €	10 182 341,00 €	10 592 748,19 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		100 000,00 €	
TOTAL RECETTES CUMULEES	10 711 490,87 €	10 282 341,00 €	10 592 748,19 €

SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Charitan (Canada (On fortham)	CA 2017	D	CA 2010	Restes à Réaliser
Chapitre /Compte/Opérations	CA 2017	Budget 2018	CA 2018 estimé	2018 estimés
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	1 491 126,80 €	6 166 894,93 €	1 958 870,29 €	1 817 077,33 €
TOTAL DEPENSES INDIVIDUALISEES EN OPERATION	1 491 126,80 €	6 166 894,93 €	1 958 870,29 €	1 817 077,33 €
20 - Immobilisations incorporelles	21 145,06 €	113 700,00 €	47 238,26 €	61 954,16 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	25 500,00 €	25 500,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	84 010,54 €	386 750,16 €	233 029,42 €	45 190,90 €
23 - Immobilisations en cours	242 129,56 €	559 995,91 €	294 149,63 €	99 038,23 €
TOTAL DEPENSES NON AFFECTEES	347 285,16 €	1 085 946,07 €	599 917,31 €	206 183,29 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 838 411,96 €	7 252 841,00 €	2 558 787,60 €	2 023 260,62 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	2 835,00 €	2 835,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	69 685,00 €	69 685,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 173,76 €	50 000,00 €	47 600,52 €	0,00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	30 882,02 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 884 585,72 €	7 406 243,02 €	2 678 908,12 €	2 023 260,62 €
040 - Opérations d'ordres de transfert entre sections	10 398,60 €	11 941,00 €	142 276,21 €	0,00 €
041 - Ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	205,00€	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRES	10 398,60 €	12 146,00 €	142 276,21 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 894 984,32 €	7 418 389,02 €	2 821 184,33 €	2 023 260,62 €
001 - Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	1 894 984,32 €	7 418 389,02 €	2 821 184,33 €	2 023 260,62 €



SECTION INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES

Chapitre /Compte/Opérations	CA 2017	Budget 2018	CA 2018 estimé
024 - Produits de cessions		355 000,00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 972 746,52 €	2 088 971,07 €	1 976 031,60 €
13 - Subventions d'investissement	101 947,74 €	204 380,79 €	83 172,38 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	47 839,46 €	20 000,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 122 533,72 €	4 668 351,86 €	2 059 203,98 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		439 000,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	379 788,34 €	304 500,00 €	683 404,95 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	205,00 €	205,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRES	379 788,34 €	743 705,00 €	683 609,95 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 502 322,06 €	5 412 056,86 €	2 742 813,93 €
001 - Excédent d'investissement reporté		2 003 497,16 €	
TOTAL RECETTES CUMULEES	2 502 322,06 €	7 415 554,02 €	2 742 813,93 €

Tableau 6 EVOLUTION DE LA SECTION D'EXPOLITATION BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES D'EXPLOITATION				
Compte	2014	2015	2016	2017	2018
011 - Charges à caractère général	323 840,52 €	305 939,61 €	231 282,31 €	489 178,45 €	252 341,62 €
66 - Charges financières	179,32 €	86,78 €	61,84 €	1 980,74 €	11 614,78 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00€	9 743,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
TOTAL DEPENSES REELLES	324 019,84 €	315 769,99 €	231 344,15 €	491 159,19 €	263 956,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	97 970,24 €	97 970,24 €	118 590,40 €	118 590,40 €	120 082,03 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	97 970,24 €	97 970,24 €	118 590,40 €	118 590,40 €	120 082,03 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	421 990,08 €	413 740,23 €	349 934,55 €	609 749,59 €	384 038,43 €

	RECETTES D'EXPLOITATION					
Compte	2014	2015	2016	2017	2018	
013 - Atténuations de charges	0,00€	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00€	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	646 618,12 €	626 835,83 €	704 928,06 €	515 870,96 €	540 487,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	9 065,67 €	8 133,00 €	4 127,40 €	4 097,08 €	4 127,40 €	
77 - Produits exceptionnels	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES REELLES	655 683,79 €	634 968,83 €	709 055,46 €	519 968,04 €	544 614,40 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 624,81 €	
TOTAL RECETTES D'ORDRE	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 624,81 €	
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	673 008,00 €	652 293,04 €	726 379,67 €	537 292,25 €	562 239,21 €	



Tableau 7 EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Compte	2014	2015	2016	2017	2018
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 950,76 €	4 975,51 €	5 000,39 €	5 025,39 €	45 183,19 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00€
23 - Immobilisations en cours	143 688,43 €	106 277,95 €	83 750,47 €	745 414,57 €	245 864,29 €
27 - Autres immobilisations financières	6 641,10 €	0,00 €	39 707,37 €	0,00 €	0,00€
TOTAL DEPENSES REELLES	155 280,29 €	111 253,46 €	128 458,23 €	750 439,96 €	291 047,48 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 624,81 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	166 852,10 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	17 324,21 €	184 476,91 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	172 604,50 €	128 577,67 €	145 782,44 €	767 764,17 €	475 524,39 €

	RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Compte	2014	2015	2016	2017	2018	
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00 €	15 030,00 €	0,00€	0,00€	81 375,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00€	0,00€	720 000,00 €	0,00€	
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00 €	150 000,00 €	283 736,34 €	200 000,00 €	201 922,00 €	
23 - Immobilisations en cours	6 641,10 €	0,00 €	39 707,37 €	0,00€	0,00€	
27 - Autres immobilisations financières	6 641,10 €	0,00 €	39 707,37 €	0,00€	166 852,10 €	
TOTAL DES RECETTES REELLES	153 282,20 €	165 030,00 €	363 151,08 €	920 000,00 €	450 149,10 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	97 970,24 €	97 970,24 €	118 590,40 €	118 590,40 €	120 082,03 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	166 852,10 €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	97 970,24 €	97 970,24 €	118 590,40 €	118 590,40 €	286 934,13 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	251 252,44 €	263 000,24 €	481 741,48 €	1 038 590,40 €	737 083,23 €	



Tableau 8 PROGRAMMATION PURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2017

PPI 2017-2020 BUDGET COMMUNAL

OPERATIONS PRINCIPALES	2017	2018	2019	2020
Projet grande rue (suite étude urbaine + passage à sens unique + aménagement PMR)				
Îlot Saint-Romain (Réhabilitation commerces et logements)	800 000 €			
Route de Margnolas Mas Rillier (suite étude urbaine) - enfouissement + chaussée + trottoirs				
Rue du Bourg (suite étude urbaine - aménagement grande rue)				
Avenue des Prés Célestins (tapis d'enrobé et trottoirs)				
Rue Victor Hugo (Requalification de la voie)	370 000 €			
Cantine Edgard Quinet (Construction)	275 000 €			
Parking Place de la République				
Quartier des Prés Célestins (Aménagement abord et placette)				
Parking Place des Terreaux (Requalification et extension)	160 000 €			
Révision Générale du P.L.U.	113 000 €			
Extension Percée Verte (centre) + aménagements Pl de la république	100 000 €			
Réfection Accueil Hotel de ville	100 000 €			
Passage C.T.M. au Zéro Phyto	100 000 €			
Tx patrimoines historique - Site La Madone (Sécurisation, aménagement paysager + éclairage)				
Percée verte du Mas Rillier				
AUTRES OPERATIONS AGREGEES PAR DOMAINE	2017	2018	2019	2020
Aménagements de voirie	192 000 €			
Aménagements urbains	40 000 €			
Aménagements bâtiments	165 000 €			
Equipements publics	48 000 €			
Opérations d'urbanisme	27 420 €			
Total PPI Budget Communal	2 490 420 €	2 645 000 €	1 489 000 €	145 000 €
Travaux récurent	614 500 €			
Aquisition immobilière	300 000 €			
Opération non prévues	396 288 €			
Total dépenses récurrentes	1 310 788 €	1 081 788 €	1 196 288 €	965 120 €
Total Investissement 1 - budget général	3 801 208 €	3 726 788 €	2 685 288 €	1 110 120 €

ASSAINISSEMENT

OPERATION	2017	2018	2019	2020
Etude E.U./E.P. et Diagnostic Général Assainissement	130 000 €			
Route de Margnolas Mas Rillier (suite étude urbaine) - assainissement 2019				
Route des Echets R.D.38 + allée des platanes (assainissement / eaux pluviales)	722 000 €			
Total Investissement 2 - budget Assainissement	852 000 €	0€	300 000 €	0€

ZAC CENTRE VILLE

OPERATION	2017	2018	2019	2020
District ErdF - Finalisation ZAC centre ville	131 000 €			
ZAC centre ville - étude atelier du triangle	100 000 €			
Z.A.C. Centre-Ville (voirie + parvis église) + réseaux divers	1 000 000 €			
Total Investissement 3 - budget ZAC Centre ville	1 231 000 €	0€	0€	0€

TOTAL PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 5 884 208 € 3 726 788 € 2 985 288 € 1 110 120 €

TOTAL PERIODE 2017-2020

Les montants indiqués sont des montants budgétaires, susceptibles de varier suivant les modalités d'exécution Les intitulés peuvent être modifiés dans leur trancription budgétaire 13 706 404 €



GLOSSAIRE

<u>Fiscalité reversée – Attribution de Compensation – Dotation de Solidarité Communautaire :</u>

Le transfert de compétences aux communautés de communes s'est accompagné de transferts d'éléments de fiscalité (Taxe professionnelle Unique ou Taxe professionnelle de zone, fiscalité additionnelle). Les communes ont également transféré des dépenses liées aux compétences que les Communautés de Communes exercent à leur place.

La différence entre ces dépenses et recettes constitue **l'Attribution de Compensation** qui est reversée par les communautés aux Communes membres.

A cette attribution de compensation peut être ajoutée par les communautés qui le souhaitent, une **Dotation de Solidarité Communautaire** qui tient compte de l'importance de la population et du potentiel fiscal ou financier par habitant des Communes membres.

Le cumul de l'attribution de compensation et de la Dotation de Solidarité Communautaire constitue **la fiscalité reversée**.

Comptes Administratifs (CA) – Résultats de l'exercice:

L'ensemble des dépenses et des recettes effectuées par les communes sur une année civile (exercice) est retranscrit dans un document appelé **Compte Administratif**. Les Comptes Administratifs permettent notamment de constater les résultats de l'exercice qui sont le solde d'exécution des recettes et des dépenses.

Sections de fonctionnement et d'investissement :

Le budget de la Commune est divisé en deux parties. D'un côté, la section de fonctionnement qui enregistre les affaires « courantes » en dépenses (ex : salaires, fournitures, maintenance, prestation d'entretiens, intérêts des emprunts etc...) et en recettes (produits des impôts, recettes des cantines et des crèches, loyers etc...); de l'autre la section d'investissement qui enregistre des éléments durables en dépenses (Travaux de construction, achat de gros matériels, remboursement du capital des emprunts etc...) et en recettes (Taxe d'aménagement, Subventions perçues sur des opérations, montant des emprunts etc...).

Opérations réelles et d'ordres :

Pour exécuter son budget, la Commune effectue des **dépenses et des recettes réelles**, c'est-à-dire qui donnent lieu à de véritables encaissements et paiements. Mais elle effectue également des opérations qu'on peut qualifier de « virtuelles » car il n'y a pas de véritable mouvement d'argent. Ces dépenses et recettes sont dites **d'ordre**. Par exemple la commune amortit ces équipements pour en prévoir le remplacement. Elle enregistre, alors, une dépense d'ordre en fonctionnement et une recette d'ordre en investissement. L'argent qu'elle n'a pas « réellement » dépensé en fonctionnement est ainsi réservé pour l'investissement.



Atténuations de produits et de charges :

Certaines recettes ou dépenses de la commune sont en fait une compensation ou une réduction. Par exemple le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est une participation des communes ayant le plus de richesses fiscales potentielles, à celles qui en ont le moins. C'est en fait une réduction du produit des impôts et donc une **atténuation de produit**. Il est en est de même pour les recettes d'assurances de la Commune en cas d'absence de personnel sur une longue durée, qui compense les charges de salaire. C'est une **atténuation de charges**.

Les produits et charges de gestion :

Les comptes de la commune enregistrent toutes les dépenses et recettes (réelles ou d'ordre). Pour identifier les dépenses et recettes strictement nécessaires au fonctionnement courant des services, on les regroupe en **produits et charges de gestion**. Ces regroupements ne comprennent pas les opérations d'ordre, les produits et charges exceptionnels ou financiers, et le remboursement de l'intérêt de la dette qui ne sont pas à strictement parler liés au fonctionnement des services.

Le fonds de roulement :

C'est la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents que la commune a dégagé au cours du temps.

ROB:

Rapport des orientations budgétaires

DOB:

Débat des orientations budgétaires